

2019-6612
2020-06-09

Doktor Doom Insecticide en pulvérisation pour la maison et le jardin

Insecticide de contact et d'espace sous pression

Pas de CFC

Fabriqué au Canada

DOMESTIQUE

Ce produit doit être utilisé pour éliminer les punaises des lits, les fourmis, les blattes, les perce-oreilles, les araignées, les cloportes, les lépismes argentés, les puces du chien et du chat, les tiques sanguines, les mouches domestiques à l'intérieur des bâtiments; à l'extérieur, sur les surfaces externes des bâtiments et sur les patios, les vérandas et les terrasses.

Pour éliminer les thrips exposés, les cicadelles, les pucerons, les cécidomyies du rosier et les chenilles mangeuses de feuilles sur les plantes ornementales d'extérieur.

PRINCIPE ACTIF: Perméthrine...0,25 %

No D'HOMOL. 26140 L.P.A.

CONTENU NET : 350 à 650 grammes

ATTENTION EXPLOSIF
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

UltraSol Industries
10755-69, Avenue
Edmonton (Alberta) Canada
T6H 2C9

Tue les blattes de façon continue pendant 60 jours
Pour usage comme traitement localisé ou traitement de fentes et de crevasses pour éliminer les insectes énumérés sur
l'aire d'affichage principal.
Vaporiser dans toutes les directions, même à l'envers, pour toucher les endroits difficiles.

2019-6612
2020-06-09

MODE D'EMPLOI

Renseignements généraux: La perméthrine est une pyréthrine synthétique. Il est établi depuis longtemps que les pyréthrines fournissent une action de choc rapide contre les insectes. Bien que la perméthrine soit plus stable que les pyréthrines sur lesquelles elle est basée, la perméthrine se dégrade quand même sous l'effet des rayons ultraviolets du soleil. Par conséquent, sa rémanence est relativement courte en présence de lumière du soleil. Quand elle est protégée du soleil, la perméthrine a un effet rémanent/de longue durée sur les organismes ciblés.

Doktor Doom Insecticide en pulvérisation pour la maison et le jardin est prêt à l'emploi. BIEN AGITER LE CONTENANT AVANT UTILISATION. Dans la zone d'application, pour améliorer l'efficacité du produit, appliquer celui-ci directement sur l'organisme nuisible ciblé, dans la mesure du possible. Tenir le contenant à environ 30 cm de la surface à traiter et vaporiser jusqu'à ce qu'elle soit mouillée. Les surfaces de ciment non-peintes ou non-scellées requerront peut-être une autre application après 2 semaines si nécessaire. Observer de bonnes pratiques sanitaires pour prévenir la réinfestation.

Restrictions: NE PAS appliquer sur un plan d'eau. NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation et d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets. Éviter d'appliquer ce produit quand le vent souffle en rafales. NE PAS contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale. NE PAS appliquer sur des surfaces pouvant entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. NE PAS appliquer ce produit si des personnes, des animaux de compagnie ou des animaux d'élevage sont présents. NE PAS permettre aux personnes, aux animaux domestiques, ni aux animaux d'élevage de pénétrer dans les sites traités avant que le produit pulvérisé n'ait séché. NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées. NE PAS appliquer sur des personnes, des animaux de compagnie, des animaux d'élevage ou des sources d'électricité. Sauf indication contraire sur cette étiquette, NE PAS appliquer sur les meubles (sauf les bibliothèques et les meubles de rangement), les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements. À l'intérieur, NE PAS appliquer ce produit au-dessus de la tête ni dans les endroits confinés (p. ex. greniers, vides sanitaires). À l'intérieur, aérer les sites après leur traitement en ouvrant les portes et les fenêtres ou encore en utilisant des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air. À l'extérieur, NE PAS appliquer dans des zones où sont cultivées des plantes destinées à l'alimentation humaine ou animale (p. ex. légumes, fruits, fines herbes). NE PAS appliquer sous forme de pulvérisation d'ambiance ni dans le cadre d'un traitement généralisé.

Si on applique le produit sur du bardage en vinyle ou en aluminium (surtout si celui-ci est clair, vieux, patiné ou abîmé), il risque de le tacher, de le blanchir ou de le décolorer. De plus, l'ensoleillement direct et la chaleur extrême peuvent favoriser les dommages. Avant l'application, traiter une petite surface du bardage et vérifier s'il y a des taches 30 minutes plus tard. Quels que soient les résultats de l'essai, ne pas appliquer ce produit sur un tel bardage quand celui-ci est en plein soleil ni pendant la chaleur du jour. Cet insecticide peut tacher ou endommager certains matériaux à base de plastique, de caoutchouc ou d'asphalte tels que les carreaux, les couvre-planchers et les tapis. Appliquer prudemment sur les surfaces indiquées, en évitant tout mouillage excessif. Ne pas utiliser sur les tentures, papiers peints ou matériaux semblables qui pourraient se tacher. Ne pas utiliser sur les rideaux, papiers peints ou matériaux semblables qui pourraient se tacher. (Pour toute autre surface,) traiter une petite zone peu apparente pour vérifier la solidité de la couleur et la résistance aux taches avant de procéder à l'application complète.

Comment Appliquer: NE PAS APPLIQUER SOUS FORME DE PULVÉRISATION D'AMBIANCE NI DANS LE CADRE D'UN TRAITEMENT GÉNÉRALISÉ. Appliquer dans le cadre d'un traitement des fissures et des crevasses, ou d'un traitement localisé seulement pour éliminer les organismes nuisibles indiqués sur la présente étiquette. Un traitement localisé consiste à appliquer le produit sur une superficie de moins de 0,2 m². Les sites des traitements localisés ne doivent pas se toucher. La surface totale des traitements localisés doit être inférieure à 10 % de la superficie totale d'une pièce. Le traitement des fissures et des crevasses consiste à appliquer directement le produit dans les petites ouvertures qui s'observent à la surface d'une structure. Il ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. Les ouvertures étroites se trouvent généralement à l'emplacement des joints de dilatation, aux points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures.

Instructions concernant l'application à l'intérieur des bâtiments:

Pour éliminer les fourmis, les blattes, les perce-oreilles, les lépismes argentés, les cloportes, et les araignées: Traiter à fond les surfaces internes des bâtiments, y compris dans les fissures et les crevasses des murs, des planchers et des plafonds; le long des plinthes et en arrière de celles-ci; autour des tuyaux et des réservoirs d'eau; sur les murs et les planchers en arrière et en dessous des électroménagers (p. ex. réfrigérateurs, cuisinières) et des meubles (p. ex.

2019-6612
2020-06-09

étagères, tiroirs, armoires, unités de rangement); autour des éviers, des drains et des conduites; autour des poubelles; autour des fondations intérieures; dans des zones localisées autour des poubelles; sur des parties localisées de planchers et de couvre-planchers; et aux points d'entrée (p. ex. autour des fenêtres et des portes). Dans le cas des lépismes argentés, pulvériser aussi les fissures et les crevasses dans les bibliothèques. Avant le traitement, retirer tous les objets des bibliothèques où des livres, des vêtements, des jouets, des serviettes et d'autres objets sont entreposés. Attendre que les bibliothèques traitées aient séché avant d'y replacer les objets après le traitement. Dans le cas des fourmis, pulvériser aussi les pistes et les nids. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

Pour éliminer les mouches domestiques: Traitement localisé seulement. Pulvériser le produit sur les surfaces internes des bâtiments autour des points d'entrée (p. ex. moustiquaires, portes, cadres de fenêtre), autour des luminaires et sur des parties localisées des murs, des planchers et des plafonds. Le produit tue les mouches domestiques qui se posent et rampent sur les surfaces traitées du bâtiment. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

Pour éliminer les puces (adultes et larves) et les tiques sanguines (adultes et nymphes): NE PAS appliquer sur les meubles, les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements. Appliquer sur les surfaces internes des bâtiments, y compris dans les fissures et les crevasses des murs et des planchers, le long des plinthes et en arrière de celles-ci, sur les cadres de fenêtre et de porte, et sur des parties localisées de planchers et de couvre-planchers. La literie des animaux de compagnie peut être traitée avec ce produit et être remplacée par une literie fraîche et propre après le traitement des autres endroits indiqués sur l'étiquette.

NE PAS PULVÉRISER CE PRODUIT SUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE. Traiter les animaux de compagnie seulement avec des produits qui sont homologués pour applications sur le type d'animal de compagnie en question. Pour supprimer efficacement les puces et les tiques à l'intérieur, nettoyer tout endroit utilisé par un animal de compagnie. Cela comprend le nettoyage à l'aspirateur des sols, des tapis, des meubles (jeter le sac de l'aspirateur après l'emploi) et laver les endroits où l'animal se couche et vit, ainsi que les lieux adjacents. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

Pour éliminer les punaises des lits: NE PAS appliquer sur les matelas, les têtes et pieds de lit ou les meubles. Appliquer sur les surfaces internes des bâtiments, y compris dans les fissures et les crevasses des murs, des planchers et des plafonds; le long des plinthes et des moulures et en arrière de celles-ci; et sur des parties localisées des murs et des planchers en arrière des meubles (p. ex. lits, tables de chevet). Pour accroître l'efficacité du produit, l'appliquer directement sur les punaises des lits dans la mesure du possible. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

À l'extérieur, sur les surfaces externes des bâtiments et des patios, des vérandas et des terrasses:

Pour éliminer les fourmis, les puces, les mouches domestiques, les araignées, les cloportes et les tiques sanguines: Utiliser à l'extérieur sur les surfaces externes des bâtiments et sur les patios, les vérandas et les terrasses. Appliquer sur les surfaces externes des fondations, sous les gouttières, autour des luminaires et aux endroits par lesquels les organismes nuisibles ciblés peuvent entrer (p. ex. moustiquaires, portes, cadres de fenêtre). Ce produit peut aussi être appliqué sur les poubelles et sur des parties localisées des patios, des vérandas et des terrasses. Dans le cas des mouches domestiques, appliquer uniquement dans le cadre d'un traitement localisé. Le produit tue les mouches domestiques qui se posent et rampent sur les surfaces traitées du bâtiment. Dans le cas des fourmis, pulvériser sur les pistes de fourmis, dans les fourmilières et aux points d'entrée. Dans le cas des araignées, appliquer sur les surfaces externes des bâtiments et sur les patios, les vérandas et les terrasses, notamment sous les corniches, les auvents et les marquises. Le traitement peut être répété après 14 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

Pour une utilisation sur les plantes ornementales d'extérieur:

Insectes suceurs: Thrips visibles, cicadelles, pucerons, cécidomyies du rosier.

Insectes rongeurs: Chenilles mangeuses de feuilles. Pour les insectes sur les asters, les azalées, les bégonias, les chrysanthèmes, les dahlias, les pieds d'alouettes, les glaïeuls, les iris, les œillets d'Inde, les pétunias, les roses, et les mufliers.

Pour les organismes nuisibles ciblés sur les conifères, les petits arbres à feuilles caduques, les arbustes et les vignes : Vaporiser soigneusement en effectuant de grands mouvements circulaires à une distance de 30 à 45 cm des plantes pour éviter de mouiller le feuillage. Une légère vaporisation tue les organismes nuisibles ciblés de façon efficace.

2019-6612
2020-06-09

Vaporiser seulement lorsqu'il n'y a pas de vent et à une température de moins de 32 °C. De préférence, ne pas vaporiser par ensoleillement direct, mais tôt le matin ou le soir. Utiliser avec prudence sur les jeunes plantes et les nouvelles pousses. Les organismes nuisibles ciblés doivent être atteints par le brouillard pour être tués. **NE PAS** appliquer sur des plantes destinées à la consommation humaine ou animale (par exemple, fruits, légumes, fines herbes). Le traitement peut être répété après 14 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

MISE EN GARDE

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Contenu sous pression. Ne pas placer le contenant dans l'eau chaude ou près des radiateurs, des fours ou autres sources de chaleur. Ne pas entreposer à des températures dépassant 50 °C. Couvrir les aquariums lorsqu'on effectue un traitement dans une pièce. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard. Se laver après avoir manipulé le produit. Craint le gel. Ne pas utiliser sur les adiantes pédalés.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Ne pas appliquer pendant la période de floraison de la culture. Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les oiseaux. Toxique pour les abeilles. Toxique pour les insectes utiles.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION

Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la buse pour libérer la pression résiduelle. Jeter le contenant vide avec les ordures ménagères. Ne pas percer ou incinérer le contenant.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Visitez notre site Web: www.doktordoom.com